



## INFORMATION TARIFICATION

relative à la réservation en ligne pour  
les centres de loisirs municipaux  
du mercredi après-midi et des vacances scolaires

SITUATIONS	TARIFICATION (à compter du 26 février 2018)
<p>Fréquentation sans réservation dans les délais...</p> <p>... j'apporte un justificatif valable* au Responsable Education Loisirs du centre pour motiver la non réservation préalable (motif professionnel ou médical)</p> <p><i>*Sous 48h</i></p>	<p>Tarification habituelle +2€</p> <p>Tarification habituelle</p>
<p>Réservation sans fréquentation et sans annulation dans les délais...</p> <p>... j'apporte un justificatif valable* au Responsable Education Loisirs du centre pour motiver l'absence (motif professionnel ou médical)</p> <p><i>*Sous 48h</i></p>	<p>Tarification habituelle</p> <p>Pas de facturation</p>

**Réservez ou annulez** les jours de présence de votre (vos) enfant(s)  
au moins 8 jours avant la fréquentation sur  
**[www.espace-citoyens.net/rennes](http://www.espace-citoyens.net/rennes)**